# GRACE-HOLLOGNE 2003 magazine

[ 3ème trimestre 2003 • NUMERO 15 ]

Le F.C. Horion

Le peintre Maurice POTIER

Nouvelles maisons rue André Mathy

## Un dimanche, place du Pérou

Retrouvez-nous sur **internet** :
www.**grace-hollogne**.be

**Dans ce numéro,**
à détacher, le calendrier des ramassages de déchets.

# Editorial

Chacun conviendra que nous venons de vivre un été avec des températures et un ensoleillement exceptionnels avec, pour conséquence, une très longue période de canicule difficile à supporter pour tous les organismes déjà affaiblis.

Néanmoins, c'est donc dans ce contexte climatique particulièrement favorable aux activités extérieures que se sont déroulées plusieurs grandes manifestations : le Belgian Hélidays organisé par le Groupement d'Aviation légère les 31 mai et 1er juin et la Fête de la musique les 21 et 22 juin derniers. Organisée pour la première fois dans notre entité, la Fête de la musique qui s'est déroulée sur plusieurs sites a connu un succès très encourageant. Le feu d'artifice tiré à cette occasion au sein de la Cité du Flot a émerveillé tous les mélomanes présents mais aussi la population des quartiers avoisinants.

Des festivités à caractère récurrent se sont déroulées le 31 mai et le 1er juin à Bierset (Fête du printemps), à Horion-Hozémont les 21 et 22 juin, à Hollogne-Préalles du 1er au 4 août et à la Cité Aulichamps du 29 août au 1er septembre, rassemblant comme à l'accoutumée un nombreux public.

L'initiative amorcée, il y a quelques années, par des citoyens désireux de réunir les habitants d'une même rue ou d'un même quartier à un barbecue avec jeux d'enfants et animation s'est amplifiée en 2003. En effet, rue des Grosses Pierres le 7 juin, rue Voltaire le 14 juin, rue Paradis des Chevaux le 28 juin et dans le quartier du Golet le 24 août, les riverains se sont réunis dans la joie et la bonne humeur.

Je profite de cet éditorial pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la concrétisation et à la réussite de ces différentes manifestations qui illustrent à souhait le dynamisme et l'esprit d'initiative existant au sein de notre population.

A l'avenir, notre Administration communale continuera à apporter, dans la mesure de ses possibilités, son concours à la réalisation de ces manifestations qui, chacun en convient, répondent aux souhaits d'une grande partie de nos concitoyens et constituent une nécessité permettant d'améliorer la vie en société.

Maurice Mottard
*Bourgmestre*

## Sommaire


**Info police**
Le Poste de Police de Grâce-Hollogne
Page 3

**Flash info**
- Modifications d'horaires de certains services communaux
- 11e Foire du livre et de la bande dessinée
- De grands travaux achevés dans notre commune

Page 4

**A votre service**
Le service de la Recette communale
Page 5

**Social**
L'asbl "Ecoutons Les Jeunes", le terrain d'aventure du Berleur, l'A.M.O. et le C.E.C.
Page 6

**Social**
Ouverture de notre Maison de l'Emploi
Page 7

**Social**
Société du Logement : les nouvelles constructions de la rue André Mathy
Page 8

**Cadre de vie**
La brocante de la place du Pérou a déjà 10 ans !
Page 9

**Sports**
- Amedeo, notre jeune espoir en karaté
- Le F.C. Horion est champion

Page 10

**Sports**
Philippe WERY, champion de canicross
Page 11

**Art**
Maurice Potier, peintre
Page 12



**3ème trimestre 2003 • numéro 15**
**Magazine communal de Grâce-Hollogne**

**Editeur responsable :**
Maurice Mottard (Bourgmestre)
rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
**Conception et réalisation :**
A.D.L. Grâce-Hollogne
(agence de développement local)
rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 • Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
**Photos & Rédaction :** A.D.L. Grâce-Hollogne
**Ont collaboré à cette édition :**
Nadine Swinnen - Pascal Cavelier - Jean-Paul Thyrion
**Graphisme :** www.mediagrafik.be - info@mediagrafik.be - Tél. 04 371 96 36
**Photogravure :** DEM s.p.r.l.
**Impression :** Gérôme s.a.
Dépôt légal n° BD50398

Police

# Le Poste de Police de Grâce-Hollogne

rue de Jemeppe 5

Nous rappelons à la population que le point d'accueil principal est situé rue de Jemeppe 5, dans les anciens locaux de la Gendarmerie.
Différents services vous y sont proposés : accueil, proximité, interventions.

### Service accueil

Ce service est assuré par les inspecteurs d'accueil et de proximité. C'est le point de passage obligé pour y exposer vos problèmes, y communiquer vos doléances , prendre contact avec votre agent de proximité et d'une manière plus générale pour y obtenir tous renseignements quant à la prévention , aux services de surveillance, à la délivrance des documents divers, à l'aide aux victimes, etc...

Les bureaux sont ouverts de 07.00 à 19.00 les jours ouvrables et de 08.00 à 12.00 le samedi.
Téléphone : 04/233.91.85
Fax : 04/234.00.95

### Service proximité

La plupart des agents de proximité peuvent être rencontrés dans les locaux de la rue de Jemeppe. Il est cependant toujours préférable de prendre contact préalablement afin d'éviter des déplacements inutiles. Il est aussi possible de les rencontrer sur rendez-vous, dans les antennes de Grâce et de Horion-Hozémont.
Les inspecteurs principaux responsables du personnel de proximité se tiennent également à votre disposition pour toute information que vous souhaiteriez obtenir (voir encadré ci-dessous).

### Services intervention

Les interventions urgentes sur le terrain sont assurées par une équipe d'inspecteurs d'intervention, au départ du Poste de la rue de Jemeppe. Ils assurent dans les meilleurs délais les constats sur le terrain. Ils couvrent l'ensemble du territoire de la zone, aussi bien sur Grâce Hollogne que sur Awans. Il est à noter qu'un même service existe au départ du Poste de Police d'Awans ce qui peut expliquer que certaines interventions soient assurées à Grâce Hollogne par du personnel d'intervention d'Awans.
Les demandes d'interventions urgentes peuvent être communiquées via le 101 ou encore via le dispatching de la Police fédérale à Liège au 04.228.92.90. Ce service peut également être activé via l'accueil du poste (voir service accueil).

### Direction :

Les différents responsables du poste se tiennent à votre disposition :
**- Directeur de Poste :**
Commissaire
BISSCHOPS Didier
04/225.57.74
**- Directeur adjoint :**
Inspecteur Principal
D'HEYGERE Jean-Luc
04/225.57.75
**- Responsables proximité :**
Inspecteur Principal
BOONS Alfred
04/225.57.75
Inspecteur Principal
GOFFIN Jean-Claude
04/225.57.75
**- Responsable intervention :**
Inspecteur Principal
THONET Daniel
04/225.57.75
*Les différents membres de la Direction sont également contactables via le numéro d'appel général du poste (04/233.91.85).*

# Modifications d'horaires de certains services communaux

A partir du 1er octobre 2003, **les services Etat civil, Population et Police administrative** seront fermés au public le mardi après-midi.
Egalement dès le 1er octobre, **le service des Travaux** sera aussi fermé au public le mardi après-midi, en lieu et place du mercredi matin.

# 11e Foire du livre et de la bande dessinée

d'auteurs locaux, régionaux, d'occasion, de collection, de littérature wallonne et de cartes postales.
Hall Omnisports "M. Wathelet" - Place du Pérou – GRACE-HOLLOGNE (à 10 minutes de Liège)

**Les 18 et 19 octobre 2003 de 10 à 19H00**
Dédicaces de 15 à 18H

# De grands travaux achevés dans notre commune

Avec l'aide de la Région wallonne qui subsidie les projets du plan triennal de travaux à hauteur de 60%, notre commune vient de concrétiser deux dossiers importants.

### La rue Jonckeu et la place de Crotteux ▶

Les travaux ont débuté le 2 septembre 2002 et la réception provisoire des travaux est effective depuis le 7 mai 2003.
Une réfection totale de la voirie a été effectuée avec la création d'un rond-point sur la place Crotteux. Trottoirs, filets d'eau, tarmac, zones de parking, parterres de fleurs, bancs sur la place, etc., ont ainsi été remis en forme ou créés. Signalons que l'ALE a refait un tout nouvel éclairage pour la place et que la CILE a remplacé la conduite d'eau.
Ces travaux ont été adjugés au montant de 523.683 €.
Selon nos échos, les riverains sont satisfaits de ces différents aménagements qui améliorent leur cadre de vie. La place est particulièrement accueillante, ornée d'une sculpture de Jean-Marie Lheureux de Horion-Hozémont représentant la Marche Blanche.
La réception définitive de ces travaux se fera dans deux ans.

### ◀ La rue Alfred Defuisseaux

Les travaux ont débuté le 30 septembre 2002 et la réception provisoire est effective depuis le 12 août 2003. Notons qu'il y a eu création d'une nouvelle voirie entre les rues de Montegnée et Pierre Lakaye dans le cadre de ce chantier.
Ces travaux ont été adjugés au montant de 444.849 €.
La réfection complète de la rue Defuisseaux comprend les trottoirs, les filets d'eau, le tarmac, etc., ainsi que le remplacement de la conduite d'eau. Dans deux ans, il sera procédé à un enduisage lors de la réception définitive.
Soulignons qu'une emprise supplémentaire a été réalisée, au niveau du N°42, pour sauvegarder un tilleul remarquable, préservant ainsi la nature.

A votre Service !

# Le service de la Recette communale

Dans cette rubrique, nous vous présentons un des services les plus méconnus de votre Administration, mais néanmoins un des plus essentiels : la Recette.

## Quelles sont les sources de financements d'une commune ?

Elles sont principalement de quatre ordres :

- Les taxes perçues directement (force motrice, égouts, immondices, débits de boissons, etc.)
- Les taxes perçues par l'Etat (précompte mobilier, IPP, automobile, etc.)
- L'argent venant du Fonds des communes
- Les dividendes issues de la participation aux Intercommunales

**Le budget ordinaire de Grâce-Hollogne s'élève à environ 20 millions d'euros pour 2003.**

### A quoi sert ce service ?

D'une part à enregistrer les recettes perçues au profit de l'Administration communale et d'autre part, à payer toutes les dépenses mises à sa charge.

A première vue, cette réponse peut sembler assez simpliste, toutefois le travail effectué par ce service recouvre également d'autres réalités. Ainsi il procède à l'établissement des bons de commande, vérifie les factures des différents fournisseurs de la commune, rédige les mandats de dépenses et paie ceux-ci. Il vérifie et paie aussi le traitement du personnel communal, assure la commande et la comptabilisation des chèques cadeaux remis aux jeunes mamans, procède au paiement des subsides octroyés à divers organismes et groupements, etc.

Il s'attache aussi et surtout au recouvrement des taxes communales ainsi que des créances de diverses natures (étalement des paiements pour ceux qui ont des difficultés à payer, envoi des rappels et sommations, recours à un huissier si la situation l'exige, etc.). Il s'occupe également de la gestion de la vente et de l'approvisionnement des sacs poubelles payants.
Enfin, il s'affaire à préparer le compte communal.

La Recette communale compte 3 personnes à temps plein et 2 personnes à temps partiel et est placée sous la responsabilité de l'Echevin des Finances Jean-Luc REMONT.

## Profession : Receveur communal

Le Receveur de notre commune et Chef de service de la Recette s'appelle Patrick ROBERT, il a 50 ans. Entré à l'Administration en 1977, il a été désigné en tant que Receveur en 1997, en remplacement de Monsieur Jean ADAM.

Il faut savoir que tous les paiements effectués par la commune se font sous l'entière responsabilité du Receveur. La Loi impose qu'il ait dû payer une caution lors de son entrée en fonction. Il est ainsi responsable des finances de la commune sur ses propres deniers !
La Recette communale est située à l'Hôtel communal (2, rue de l'Hôtel communal à Hollogne) et est accessible de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 en semaine (Tél :04.233.89.13).
Monsieur le Receveur communal est visible sur rendez-vous.

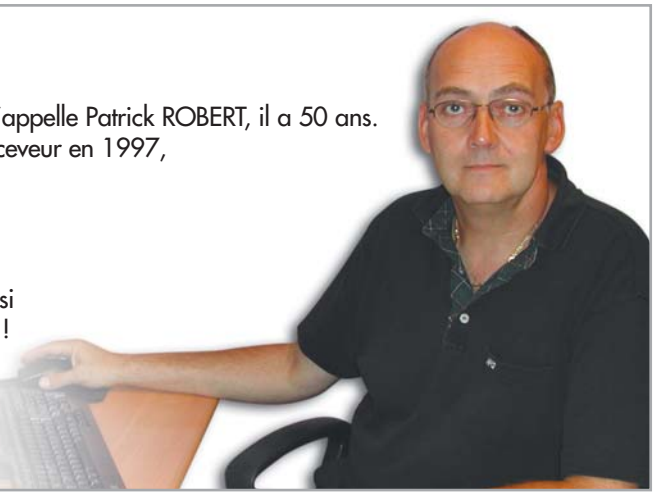

# L'asbl "Ecoutons Les Jeunes", le terrain d'aventure du Berleur, l'A.M.O. et le C.E.C.

*"Ecoutons Les Jeunes"* est un service d'Aide en Milieu Ouvert (A.M.O.). C'est un service social qui s'adresse aux jeunes et aux parents d'Engis, Flémalle, St-Georges-sur-Meuse et Grâce-Hollogne.

Si des jeunes ont des difficultés dans leur famille, à l'école, avec la justice ou au niveau personnel, ils peuvent venir trouver les travailleurs de l'asbl. Les parents de ces enfants ou adolescents, qui se sentent désorientés par les problèmes de ceux-ci, peuvent en faire autant.

Ou si un jeune recherche des informations à propos de ses droits, de boulot, d'études, de santé, etc., il peut venir chez "*Ecoutons Les Jeunes*" qui se chargera de l'aider, de l'informer, en toute confidentialité et sans contrainte.

De même que s'il a envie de bouger, de partir, de faire autre chose, d'élaborer un projet avec ses copains et copines,...il sera orienté et épaulé par l'asbl.

## Quelques actions de l'A.M.O. :

- *Formation d'animateurs de Plaines de Jeux :* d'une durée de 2 ans et accessible dès 16 ans, elle permet de se former aux techniques d'animation de groupe.
- *Le Cyber-Point :* dans le local du Berleur, 2 ordinateurs en réseau sont connectés à l'Internet. Jeunes et adultes peuvent venir découvrir et utiliser gratuitement ces installations. Des mini-formations peuvent aussi être organisées.
- *Opérations Eté Jeunes :* chaque année et en partenariat avec d'autres institutions, "*Ecoutons Les Jeunes*" organise des activités d'été dans ses installations.
- *Les Camps de Vacances :* destinés aux jeunes de 7 à 14 ans, des camps sont proposés ; 6 jours en hiver et au printemps, 10 jours en été. Les coûts pour les familles sont très réduits.
- *Le local d'accueil :* un local au sein du quartier du Berleur permet aux jeunes de se rencontrer et de discuter avec les éducateurs. Il permet l'émergence de projets collectifs.

## Le C.E.C. ou Centre d'Expression et de Créativité

Différents ateliers sont librement proposés aux enfants, adolescents et adultes : bricolage, jeux de société, lecture, écriture, aide aux devoirs, etc.

Pendant les vacances scolaires, une équipe propose un programme de stages sur des thèmes divers.

Le terrain d'aventure fait partie du C.E.C.

Le C.E.C. s'adresse également aux adultes à qui des ateliers sont proposés en matinée.

## Coordonnées :


"Ecoutons Les Jeunes" asbl :
166, rue Paul Janson à
4460 Grâce-Hollogne
**Tel :** 04.231.00.21
0497.47.17.71
**Courriel :** info.grholl@elj.be

**Autres adresses :**
*Centre de Flémalle :*
107, Grand-Route
à 4400 Flémalle
**Tel :** 04.234.24.54
0497.47.17.71
**Courriel :** info.flemalle@elj.be

**Siège social et administratif :**
22, rue de Flémalle-Grande
à 4400 Flémalle
**Tel :** 04.234.17.70
**Courriel :** admin@elj.be
*Coordinateur/ Directeur général :*
Marc PETITFRERE
*Président :*
Edmond PIERARD
*Secrétaire :*
Christian BLEUS
*Trésorier :*
Nicolas DELHAES
*Administrative siège social :*
Christiane PLANCHON


*NB : L'ASBL est fermée durant les week-end et les jours fériés.*

# Ouverture de notre Maison de l'Emploi

A partir de la mi-octobre 2003, Grâce-Hollogne se dotera, en collaboration avec le FOREM, d'une véritable Maison de l'Emploi.

Depuis deux ans, il existait déjà dans notre commune une "Maison de l'emploi et du social"; c'était une initiative communale. Un service emploi y avait d'ailleurs été créé et il connaissait un vif succès. Mais cela restait, malgré tout, une initiative locale avec des moyens techniques et humains limités.

En octobre 2001, la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Marie ARENA, informait toutes les communes qu'à l'instar du Contrat d'Avenir pour la Wallonie, le Gouvernement wallon venait de décider la création d'une centaine de Maisons de l'Emploi et elle en profitait pour lancer un appel à candidatures. Rapidement, notre Administration décidait de rentrer un dossier et notre projet était agréé en 2003.

Concrètement, à partir du *15 octobre* de cette année, une Maison de l'Emploi va ouvrir ses portes au 28 de la rue de l'Hôtel communal à Hollogne, dans des locaux mis à sa disposition par la commune.

## A quoi sert une Maison de l'Emploi ?

C'est en fait une décentralisation des bureaux du FOREM à un niveau local.

A partir de cet automne, les "clients" du FOREM, c'est-à-dire, les demandeurs d'emploi, les jeunes en stage d'attente, les travailleurs en demande de formation, ne devront plus se rendre au siège régional de ce Service Public de l'Emploi au Quai Banning à Liège. Dorénavant, ils pourront effectuer toutes les opérations traditionnelles (inscription, demande de renseignements, consultation des offres d'emplois, accès internet, demande de formations, entretien individualisé, etc.) à la Maison de l'Emploi de Grâce-Hollogne.

Cette proximité nouvelle entre le FOREM et son public permettra un gain de temps pour l'utilisateur. En effet, tous les services importants en matière d'emploi seront regroupés en un seul point sur le territoire de notre entité (ils seront également ouverts aux personnes extérieures à la commune). Cela devrait aussi permettre au FOREM de toucher un public plus large, qui jusque là, hésitait à recourir à ses services.

## Qui prend quoi en charge ? Qu'est ce que cela va coûter à notre commune ?

C'est le FOREM qui prend totalement en charge les salaires des trois agents qui vont rejoindre la Maison. Il prend également à sa charge le matériel et le réseau informatique, les logiciels, le matériel de bureau, une partie des frais de téléphone, etc. La commune, quand à elle, met les locaux à disposition (entretien, chauffage, électricité, assurances), la moitié des frais téléphonique, la moitié des frais postaux, l'abonnement aux journaux et aux périodiques, les photocopies, etc.

Il s'agit donc pour elle d'un investissement intelligent et raisonnable qui va profiter à tout un chacun.

En créant cette Maison de l'Emploi, Grâce-Hollogne atteint ainsi un triple but :

- elle offre un service social supplémentaire.
- elle facilite la vie de ses administrés.
- elle investit dans l'avenir de ses concitoyens et donc… dans son avenir.

### Renseignements :

A l'heure de mettre ce magazine sous presse, les renseignements pratiques concernant les heures d'ouvertures et numéros de téléphone n'étaient pas encore disponibles. En attendant un complément d'information, pour toutes questions, n'hésitez pas à téléphoner au 04.234.92.00 ou envoyez un courriel à *social@grace-hollogne.be*

# Société du Logement : les nouvelles constructions de la rue André Mathy

Depuis juillet 2003, les nouveaux bâtiments ont été mis à la disposition des locataires.

La Société du Logement de Grâce-Hollogne (S.L.G.H.) vient de parachever la deuxième phase de son développement rue André Mathy, sur des terrains qui appartenaient anciennement à la Société Wallonne du Logement.

Depuis peu, 87 personnes habitent le nouveau lotissement composé de 14 appartements style "duplex" et de 20 maisons unifamiliales. Il s'agit principalement de nouveaux locataires.

L'investissement réalisé s'élève à 1.125.437 €. Il a été financé par un prêt remboursable sur 30 ans contracté auprès de la Société Wallonne du Logement.

Une troisième phase de travaux est également prévue. Les responsables espèrent que les nouvelles constructions pourraient être mises en location en 2008. Ce dernier projet consiste en la construction d'une dizaine d'immeubles supplémentaires.

# La brocante
## de la place du Pérou a déjà 10 ans !

*L'équipe d'encadrement et l'Echevin Voets avec son adjoint, Claude Jacques*

Qui aurait pensé, il y a une décennie, que la brocante de Grâce connaîtrait un tel succès ?

C'est en mars 1993 que les premières discussions sur le lancement d'une brocante dans l'entité eurent lieu au niveau de nos édiles communaux. Le démarrage officiel fut déclaré le 1er dimanche de mai 1993, avec une modeste participation d'exposants. A cette époque elle n'avait lieu que de 13 H à 18 H. Un an après, elle commençait dès le matin. Ce n'est qu'en 1995 que la brocante de Grâce-Hollogne fut tout à fait opérationnelle et bien connue. Depuis, son expansion et son succès n'ont fait que se confirmer.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore cette manifestation dominicale, voici quelques informations à son sujet :

La brocante de Grâce-Hollogne se tient tous les dimanches :
- en période hivernale (mi-novembre/fin mars), de 9H à 16 H
- en période tempérée, de 8 H à 17 H.

Elle a lieu sur la place du Pérou, c'est-à-dire entre les rues Giacomo Mattéoti, Adrien Materne et Jean Jaurès, sur un périmètre de +/- 50 x 100 m.

La fréquentation, par des marchands non officialisés (tout un chacun peut exposer), est variable selon la météorologie, mais on peut compter :
- en hiver ou par mauvais temps : environ 50 exposants
- en été ou par beau temps : entre 150 et 170 exposants.

Le nombre de visiteurs est également sujet à variations ; il peut aller de 200/250 personnes en période hivernale à 1500/2000 personnes en période tempérée.

Le prix de l'emplacement demandé est de 5 Euros pour une surface de 3 m sur 4 m.

Un comité d'encadrement et d'organisation – composé de bénévoles – se tient à votre disposition dès l'ouverture de la manifestation et pour toute la durée de celle-ci.

De l'avis de beaucoup, la brocante du Pérou est la plus sympa, la plus conviviale et la plus intéressante de toute la province. Venez donc y faire un tour dimanche prochain !

*NB : le responsable de cette manifestation dominicale est l'Echevin Joseph VOETS.*

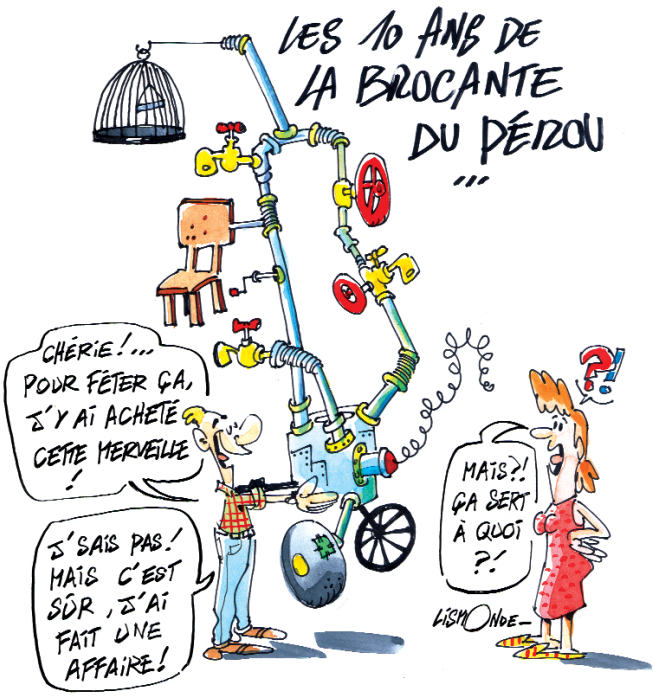


*On regarde, on chine...*

*... on achète*

# Amedeo, notre jeune espoir en karaté

Amedeo Di Giovanni a 17 ans et il vient de décrocher le titre envié de champion de Belgique FBK des moins de 60 kg (16-18 ans).

Notre jeune sportif s'entraîne régulièrement avec son frère, Antonino âgé de 15 ans, au club SKD de Grâce-Hollogne.
Si au départ, le choix du karaté s'est imposé par hasard, très vite Amedeo y a pris goût et les progrès se sont rapidement fait sentir. La compétition en a été la suite logique.
*"J'adore la compétition, j'adore gagner, je suis mauvais perdant…toutes les caractéristiques d'un compétiteur"* nous a-t-il affirmé lors de notre rencontre.
Etudiant au Collège St Servais de Liège, Amedeo n'en néglige pas pour autant l'école, même si concilier études et entraînements sportifs n'est pas toujours chose aisée, et qu'il se destine à des études universitaires scientifiques (il se verrait bien ingénieur).
Le tableau du karatéka est déjà bien chargé en victoires, par exemple :

- Champion à la Coupe des Ardennes en 2001
- Champion de la Province de Liège en 2001
- Vice-champion de Belgique en 2001
- Champion de Wallonie en 2002
- Troisième place en kata au championnat de Wallonie 2003 (adulte)
- Troisième place en kata au championnat de Belgique FBK 2003.
- Champion de Belgique kumité au championnat FBK en 2003.

**Son objectif actuel :** continuer à progresser (grâce, notamment, à l'entraînement donné par Christophe LEPONCE) et peut être un jour intégrer l'équipe nationale, avant de devenir… champion d'Europe ou du monde ?
Souhaitons que ses espoirs se réalisent et qu'un mécène le remarque…

# Le F.C. Horion est champion

L'équipe première du club (fanion) est passée de 3ème en 2ème provinciale. Elle rejoint ainsi à l'Union belge les deux autres équipes de la commune, le R.F.C. Cité Sport et le R.F.C. Grâce-Hollogne.

## Rappel historique

C'est en 1971 que quelques jeunes de Horion-Hozémont ont voulu créer un club et se sont inscrits à la fédération de football amateur. En ce temps, les installations du club se trouvaient en face du château de Horion, à côté de la chapelle.
Le déménagement dans les installations actuelles date de juin 1985.
La grande mutation du club vers l'Union belge se situe en juillet 1988.
Le club a commencé à l'Union belge en division 4, qui est l'échelon le plus bas. En juin 1996, il est passé de 4ème en 3ème provinciale. A l'issue de la saison passée, le club s'est hissé de la 3ème à la 2ème provinciale, série A.
Tous ces bons résultats sont le fruit d'efforts constants et d'une bonne politique de jeunes.

*L'équipe championne*

## Où en est-on aujourd'hui ?

A présent, l'objectif est de rester au niveau où le club est arrivé, c'est-à-dire de se maintenir en 2ème provinciale et de continuer à faire progresser les jeunes.
Ici on joue dans une série très agréable lors de derbys avec les autres clubs de Grâce-Hollogne, mais aussi de Verlaine, Oreye, Stockay, Faimes, Burdinne, etc. Tout cela est très convivial.
Le F.C. Horion compte environ 300 membres et alignera 11 ou 12 équipes en championnat cette saison (des 5-6 ans aux vétérans).

### Coordonnées :

*Président :*
Michel RENSON
**Tel :** 04.250.25.49
*Vice-Président et Trésorier :*
Carlo ROSSETTI
**Tel :** 04.250.21.04
*Secrétaire :*
Alphonse PALOMARES
**Tel :** 0499.20.77.53
*Coordination équipes jeunes :*
Marie-Paule FRANCKART
**Tel :** 04.250.48.34
*Infrastructures et installations :*
Joseph BAWIN
**Tel :** 04.250.54.41 (au Club)

**Adresse :** rue de l'Arbre à la Croix à Horion-Hozémont, 4460 Grâce-Hollogne

# Philippe WERY, champion de cani-cross

Qu'est-ce que le cani-cross ? C'est de la marche ou de la course avec un chien. On pourrait dire de manière imagée, du "dog-jogging".

**Où se renseigner ?**

**à la Fédération Belge de Cani-Cross (FCB-BCF)**
1118, chaussée de Dinant
à 5100 Wépion
**Tel :** 081.46.02.43
*Responsable :* M. Jean-Luc BERTINCHAMPS.
**chez M. Philippe WERY**
rue du Bonnier, 65
à Grâce-Hollogne
**Tel :** 04.239.02.10
(après 20H) ou
**GSM :** 0477.61.63.87

Pour pratiquer ce sport, il faut un chien, une laisse, une bonne paire de baskets et une certaine condition physique.
Le chien doit être attelé et marcher ou courir devant ou à côté de son maître.
Un minimum de dressage est requis ; c'est-à-dire donner des ordres de la voix, comme par exemple : "gauche", "droite", "devant", "doucement", etc.
L'origine du cani-cross vient des pays nordiques et scandinaves où l'on utilise les chiens-traîneaux. L'idée a fait son chemin en France puis en Belgique.
Cette discipline est régie par des règlements et fait l'objet de concours. Il existe un challenge et un championnat de Belgique. Depuis 6 ans il y a un championnat d'Europe et depuis l'année dernière, un championnat du monde.

## Qui est Philippe Wery ?

Nous l'avons rencontré chez lui, rue du Bonnier à Grâce-Hollogne. Il nous raconte :
*"C'est en 1988 que j'ai découvert cette discipline dans une revue qui faisait de la publicité pour lancer ce sport. J'avais pratiqué un peu de course à pied à l'armée et je possédais un chien. Donc, j'y ai été, j'y ai pris goût ; ensuite j'ai essayé de m'améliorer... et voilà, j'en suis mordu !*
*En 1995, j'ai gagné mon premier championnat de Belgique et depuis, je l'ai encore remporté cinq fois.*
*Au niveau du championnat d'Europe, j'ai été trois fois troisième et une fois deuxième. L'an dernier, en Italie, je me suis classé 5ème du championnat du monde.*
*En Belgique, nous sommes environ 250 adeptes de cani-cross".*

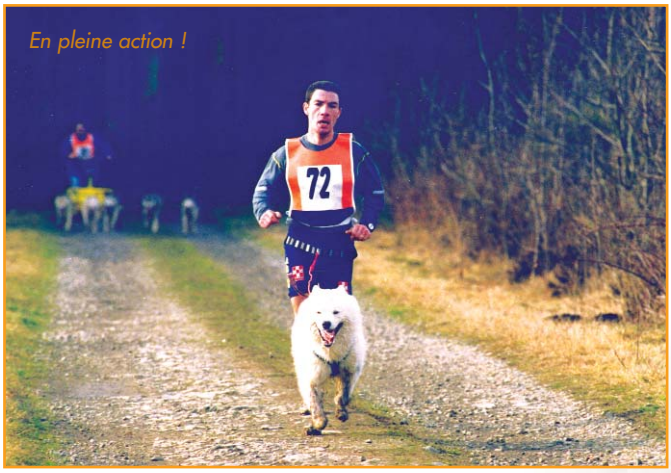

*En pleine action !*

Nous lui souhaitons de revenir avec une médaille au prochain championnat du monde, qui se déroulera en Espagne.

## Que faire pour pratiquer le cani-cross ?

Il faut d'abord avoir la motivation de marcher ou de courir. De pouvoir le faire dans la nature (les bois par exemple) et non pas sur l'asphalte, car à la longue ce n'est bon ni pour le chien, ni pour l'athlète. Ce sport se pratique par tous les temps (même en ski de fond en hiver). Pour quelqu'un qui veut commencer, il faut marcher, courir, trotter ou trottiner avec son chien simplement en laisse. Les bases de l'entraînement sont les mêmes que le jogging pour l'homme. Et pour le canidé, il faut lui apprendre à obéir aux injonctions vocales. Mais attention : c'est toujours le chien qui mène la cadence !

*Le chien, l'homme, l'effort !*

# M. Potier, peintre

Un hommage à Maurice Potier aura lieu du 08 au 23 novembre à la Galerie d'Art "Evasion", Avenue G. Joachim, 42, à Waremme (4300).
**Tel :** 019.32.53.88

Etonnant autodidacte, superbe coloriste, Maurice Potier épure ses formes pour y faire vibrer la couleur avec une rare puissance.

L'artiste est originaire de Tilleur, mais s'est installé à Grâce-Hollogne dans les années 50 avec son épouse. Parallèlement à une carrière commerciale dans la sidérurgie, il a toujours peint à ses moments libres, pour répondre à un besoin intérieur.

*"La peinture de Maurice Potier nous fait entrer de plain-pied dans un monde fascinant de formes simples et de couleurs pures. Il va à l'essentiel..."*

(José Mespouille)

Autodidacte, Maurice Potier s'est inlassablement intéressé à la lecture et à la peinture. Il en était même passionné. Il peignait pour lui-même, pour sa propre satisfaction, pour son plaisir.

N'étant pas intéressé par exposer, il montrait cependant ses dernières toiles à ses amis. Ceux-ci l'inscrivirent un jour de 1976 à un concours de peinture organisé par la ville de Seraing... où il décrocha le 1er prix ! Suite à ce succès, il fut sollicité pour exposer ses tableaux dans les principales galeries belges et étrangères. Si bien que nombre de ses œuvres se trouvent aujourd'hui chez des collectionneurs de nombreux pays.

Ses techniques étaient la peinture à l'huile principalement, mais il a réalisé des acryliques, des aquarelles et des lavis à l'encre de chine.

Que ses sujets soient des paysages, des personnages ou des natures mortes, sa recherche s'est toujours concentrée sur l'épuration des formes et la force suggestive des couleurs.

Citons ici Jacques Henrard, critique d'art, qui cite lui-même l'artiste : *"Il faut qu'un tableau chante au mur"* ... "Telle est la profession de foi de Maurice Potier, qu'il met en application avec un indéniable brio. On peut résumer ainsi son itinéraire : épuration des formes pour y faire chanter la couleur. Plus une forme est simple, plus la couleur qui la remplit peut être uniforme et dense, plus les rapports sont intenses avec les autres masses colorées (...). Comme le soulignait l'artiste lui-même, *"Ce n'est pas facile d'être simple" (...)*. Car lorsqu'on a réduit le tableau à l'essentiel, la composition atteint ce degré de précaire équilibre où le moindre déplacement d'objet provoque un effondrement. La forme n'est plus alors qu'un réceptacle pour y verser la couleur, invitée à rugir".

Ce grand peintre nous a quittés, voici un an, au faîte de son art.

*"Outre une extrême modestie, un profond attachement à l'humain, au sensible et au réel, Maurice Potier possède le sens de l'essentiel."*

Lucien Rama (A.A.A. 1994)